



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE BOLLENE

**Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE**

Téléphone: **04.90.40.51.88** / Télécopie: **04.90.40.51.72**

Objet du marché : Foire exposition de Bollène le 8, 9, 10, et 11 novembre 2018

Location, montage, équipements de sécurité et équipements annexes des chapiteaux

Durée du marché :

L'accès sur le site sera possible à compter du 29 octobre 2018 à 13 h00

L'achèvement de montage et la réception des infrastructures devra intervenir au plus tard le mercredi 7 novembre 2018 à 8h00.

Les opérations de démontage pourront débuter le lundi 12 novembre 2018 à 13h00.

La fin des opérations de démontage sera le jeudi 15 novembre 2018 à 20h00.

Lieu(x) d'exécution: Commune de Bollène.

Caractéristiques principales: Une visite sur site est obligatoire

Cautionnement et garantie exigés : sans objet.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères indiqués dans le cahier des charges

1 – Le prix - (noté sur 60)

2 – Valeur technique – (noté sur 40)

- 2.1 Capacité d'adaptation aux contraintes techniques du site d'implantation (30 points)

- 2.2 Capacité d'adaptation au calendrier (10 points)

Le candidat devra fournir :

- un plan au format A3 ou A4 de chaque structure implantée comportant les numéros de référence des structures, les indications des sorties, les issues de secours, portes, chauffage.

- Le planning prévisionnel de montage

- Une présentation détaillée de l'installation électrique.

- Le dossier de sécurité complet de toutes les infrastructures et les installations qui sera à transmettre à la commission de sécurité compétente.

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Autofinancement de la Commune de Bollène.

Paiement : par mandats administratifs à 30 jours.

Délai de validité des offres (1) : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Retrait des dossiers et remise des offres :

Dématérialisation des procédures

Les réponses à la présente consultation pourront se faire soit par voie traditionnelle sur support papier, soit par voie électronique. Les soumissionnaires doivent choisir entre la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres et leur envoi sur un support papier.

Les soumissionnaires peuvent retirer le dossier de consultation par voie électronique ou par voie papier sans contrainte sur leur choix de procédé de réponse.

En cas de réponse par voie électronique, une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est mis à disposition des entreprises sous forme papier et par voie électronique.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante:

<http://ville-bollene.fr>

Le certificat électronique utilisé pour ces signatures doit être reconnu par la procédure électronique et détenu par une personne ayant capacité à engager le soumissionnaire dans le cadre de la présente consultation. Les candidatures et offres signées à partir d'un certificat PRIS V1 ne pourront pas être acceptées.

Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.72 ou par mail (commande.publique@ville-bollene.fr).

Pour un retrait sur place, celui-ci s'effectuera aux services Commande Publique de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16 h 00 , Place Reynaud de la Gardette – 84505 BOLLENE.

Date limite et conditions de remise des offres

Les réponses des candidats pourront être communiquées soit par voie traditionnelle, soit par voie électronique. Les documents constituant les réponses transmises par voie électronique devront être signés électroniquement, conformément à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics (NOR : EFIM122915A).

Le certificat électronique utilisé pour ces signatures doit être reconnu par la procédure électronique et détenu par une personne ayant capacité à engager le soumissionnaire dans le cadre de la présente consultation.

Le signataire doit transmettre, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Ce mode d'emploi doit contenir, au moins, les informations relatives à la procédure permettant la vérification de la validité, de la signature et l'adresse du site internet du référencement du prestataire ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire. Le signataire utilisera également l'outil technique de son choix pour apposer la signature, « sous réserve de fournir gratuitement les moyens nécessaires à la vérification de cette signature et de son certificat ».

Les types de fichiers acceptés pour l'envoi électronique des offres sont : pour les pièces écrites les formats doc, rtf, odt et pdf / pour les pièces graphiques les formats dwg et pdf ainsi que le format de compression zip.

Dans le cas d'une utilisation de la voie papier, les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service commande publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84505 Bollène cedex
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

Les candidats doivent faire parvenir leur offre jusqu'aux dates et heures figurant en page de garde du règlement. Les candidats transmettent leurs offres sous pli cacheté.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 22 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Ville de Bollène BP 207 84505 Bollène cedex - tél. : 04.90.40.51.88 /-Mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Date limite de réception des offres : le mercredi 18 avril 2018 à 12 h 00

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : le jeudi 29 mars 2018